



PLENIERE DU 12 JUIN 2006

DEBAT DE POLITIQUE GENERALE

Intervention de Jean-Pierre Girod, pour le groupe des élus Verts

Les sans-papiers mis en danger par la nouvelle loi Sarkozy Soutien aux sans-papiers qui occupent pacifiquement l'église Saint-Sever

Depuis mardi 6 juin, le collectif des sans-papiers de l'agglomération de Rouen occupe l'église Saint-Sever de Rouen avec le soutien d'élus, de responsables d'associations et d'organisations syndicales.

L'immigration est un sujet révélateur des fractures et des inquiétudes qui traversent la société française. La France vit avec des immigrations successives et leur fait supporter tous ses maux, à savoir : l'insécurité sociale et environnementale, le chômage...

Le concept d'immigration choisie est un leurre pour tous ceux qui se refusent à nier la réalité et les raisons économiques, sociales et environnementales de l'immigration.

La politique d'immigration du Ministre de l'intérieur, N. Sarkozy, est une duperie.

C'est une véritable rupture car elle réduit l'étranger à une variable d'ajustement du marché du travail, à une main d'œuvre **jetable après usage**.

La loi CESEDA (Code d'Entrée et de Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile) sur l'immigration instaure **l'irrégularité à perpétuité** car :

- elle supprime le droit à la délivrance d'un titre de séjour pour les étrangers résidant en France depuis 10 ans ;
- elle entérine la quasi-disparition de l'outil d'intégration qu'était la carte de résident ;

- elle restreint radicalement le droit au séjour pour les familles, les conditions de regroupement familial (ressources, logement, taille, nombre de pièces, avis du maire...). Si ces conditions étaient mises en place pour l'ensemble des français, plus de 30 % d'entre eux n'y répondraient pas dans les grandes villes !

Cette loi est une **atteinte aux droits les plus fondamentaux** des personnes et aux engagements internationaux de la France car :

- elle soumet les personnes à l'arbitraire de l'administration policière et les privent de leurs droits (Article 13 de la déclaration de 1948 : « *Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.* »)
- elle précarise ces êtres humains et favorise un sous-prolétariat, obligé de rester dans l'illégalité ;
- elle leur refuse une vie avec leur famille (Déclaration de 1948 : « *La famille est l'élément naturel et fondamental de la société.* »)

Accepterions-nous que d'autres pays pillent notre « ressource humaine », nos cerveaux, nos talents, nos élites ?

Et ce ne sont pas les dernières annonces de régularisation « *au cas par cas* » de 720 familles d'élèves étrangers qui va résoudre quoi que ce soit. En effet, ce sont, au total, 50 000 familles qui sont concernées.

De même, le fait d'arrêter toute reconduite à la frontière jusqu'à la fin de l'année scolaire (30 juin) n'apporte aucune solution humaine et respectueuse des droits fondamentaux.

Les motivations du ministre de l'intérieur sont, avant tout, électoralistes à un an de l'échéance présidentielle.

Voilà pourquoi le groupe des élus verts au Conseil régional apporte son soutien aux sans-papiers qui occupent l'église Saint-Sever à Rouen, comme il l'a déjà fait pour de nombreuses familles ayant des enfants scolarisés dans notre pays et menacés par des arrêtés de reconduite à la frontière.

C'est un appel à la solidarité et à la dignité humaine.